

MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION OU DE CONSULTATION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 16 JUIN 2023.

Les actionnaires de la société GROUPE SFPI SA sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Mixte, le vendredi 16 juin 2023 à 10h30 au siège social à Paris 17^{ème} au 20 rue de l'Arc de Triomphe.

Les actionnaires sont invités à donner pouvoir au Président de l'Assemblée Générale ou à voter par correspondance à l'aide du formulaire de vote. Il ne peut être garanti que l'exercice de leurs droits par les actionnaires sous d'autres formes permette la prise en compte effective de leur vote. Les actionnaires sont également encouragés à privilégier la communication par voie électronique.

Les actionnaires peuvent poser des questions écrites à la Société conformément aux articles L. 225-108 et R. 225-84 du Code de Commerce. Ces questions doivent être adressées au siège social de la Société, par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

L'avis de réunion valant avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) du 10 mai 2023, ainsi que sur le site Internet de la Société (<http://www.sfpi-group.com> rubrique Investisseurs / Assemblées générales). Il contient l'ordre du jour de cette Assemblée, les projets de résolutions proposées par le Conseil d'administration du 18 avril 2023 et les principales modalités de participation, de vote et d'exercice des droits des actionnaires.

Les actionnaires sont également informés qu'un avis de convocation contenant un additif à l'avis de réunion valant avis de convocation publié au BALO n° 56 du 10 mai 2023, sera publié le 31 mai 2023 sous le numéro d'annonce 2301494. Cet avis ajoute deux points supplémentaires à l'ordre du jour et deux nouvelles résolutions proposés au vote.

La brochure de convocation contenant l'ordre du jour, les projets de résolutions, le rapport de gestion du Conseil d'administration, précisant les modalités de participation et de vote à cette Assemblée, et un additif à cette brochure contenant les deux points supplémentaires à l'ordre du jour et les deux nouvelles résolutions, seront adressés aux actionnaires nominatifs le 26 mai 2023.

L'avis de convocation sera publié au Journal d'Annonces Légales JSS le 31 mai 2023.



20 rue de l'Arc de Triomphe
75017 Paris - France
T +33 146 220 900
E contact@groupeSFPI.com

Les documents relatifs à cette Assemblée ainsi que le formulaire de vote par correspondance sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les documents et renseignements prévus notamment par les articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce, seront consultables sur le site Internet de la Société (<http://www.sfpi-group.com> rubrique Investisseurs / Assemblées générales).

Tout actionnaire pourra se procurer, dans les délais et conditions prévus aux articles R. 225-88 et R. 225-89 du Code de commerce, les documents et renseignements visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce par simple demande écrite. Néanmoins nous leur recommandons de privilégier les demandes d'envoi et de renseignements par voie électronique, à l'adresse suivante : ppfini@groupeSFPI.com ou au siège social : GROUPE SFPI SA, Direction Juridique, 20 rue de l'Arc de Triomphe – 75017 Paris ; ou à Uptevia (Service Assemblées Générales) – 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge Cedex ; mail : ct-mandataires-assemblees@uptevia.com.

L'ensemble de ces documents peuvent être consultés sur le site internet de la Société : <http://www.sfpi-group.com>, (rubrique Investisseurs – Assemblée Générale – AG du 16/06/2023). Cette rubrique sera régulièrement mise à jour avec l'ensemble des informations requises.